



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**



Communiqué de presse

Rezé, le 08 novembre 2023

PLF 2024 - Territoires zéro chômeur de longue durée prend acte de la hausse des crédits budgétaires alloués à l'expérimentation en 2024

Depuis un mois, l'ensemble des acteur·ices du projet Territoires zéro chômeur de longue durée - citoyen·nes, bénévoles, élu·es, salarié·es, personnes privées durablement d'emploi, partenaires - se mobilisent pour réclamer une augmentation du budget de l'expérimentation en 2024 à hauteur de 89 millions d'euros (au lieu des 69 millions prévus initialement) leur permettant de mettre en oeuvre la loi dans de bonnes conditions. Nous les remercions pour leur mobilisation ainsi que celle de nombreux parlementaires depuis plusieurs semaines.

Alors que la Première ministre a déclenché hier soir l'article 49.3 de la Constitution sur le volet dépenses du projet de loi de finances, **nous nous félicitons de la décision du Gouvernement d'avoir retenu la proposition d'abondement de 11 millions d'euros faisant ainsi passer le budget de l'expérimentation de 69 millions d'euros à 80 millions d'euros.**

En s'engageant aux côtés des acteurs résolus à mettre fin au chômage de longue durée dans les territoires, le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion envoie un signal aux milliers de personnes privées durablement d'emploi et aux salariés engagés au sein du projet ainsi qu'aux centaines d'élus locaux mobilisés dans une dynamique de développement territorial solidaire. Nous saluons sa décision et celle de la Première ministre.

Nous restons néanmoins vigilants à ce que le montant des crédits alloués garantisse à tout territoire habilité ou prêt à expérimenter de pouvoir le faire dans le respect des conditions de la loi adoptée à l'unanimité en 2020. Il sera nécessaire de rouvrir une discussion au cours de l'année 2024 si les besoins réels correspondent aux prévisions initiales de 89 millions d'euros.